

pliquer encore nos intentions sur l'exécution de la Bulle Unigenitus, Nous croyons devoir prendre en même tems de nouvelles précautions contre ces esprits indociles que quatre Bulles données successivement par differens Papes contre le Jansenisme, qui ont été reçues par toute l'Eglise, & dont l'exécution a été tant de fois affermie par nôtre Autorité, n'ont pu encore réduire à une entiere obéissance : Nous continuerons cependant de veiller avec attention à la conservation des maximes de nôtre Royaume, & des Libertés de l'Eglise Gallicane, qui Nous seront toujours plus précieuses qu'à ceux qui s'en font un vain titre, pour colorer leur résistance, & Nous sommes persuadés que Nos Cours de Parlement, qui étant principalement chargées du soin de les maintenir, se sont acquittées si dignement de ce devoir en différentes occasions, & dès le tems même des Lettres Patentes du 14. Fevrier 1714. données sur la Bulle Unigenitus, sçauront toujours faire un juste discernement, entre le zele éclairé qui les défend avec sagesse, & les intentions suspectes de ceux qui n'y cherchent qu'un prétexte, pour troubler ou pour éloigner une paix aussi désirable pour l'intérêt de l'Etat, que pour le bien de l'Eglise. A ces Causes &c.

ART. I. Renouvellant en tant que besoin seroit par ces presentes signées de nôtre main, les Edits & Declarations du feu Roy nôtre très-honoré Seigneur & Bisayeul, sur la condamnation des cinq propositions de Jansenius, & sur la signature du Formulaire, & en particulier l'Edit du mois d'Avril 1665. & les Lettres Patentes du dernier jour d'Août 1705. Ordonnons que les Bulles des Souverains Pontifes Innocent X. Alexandre VII. & Clement XI. sur lesdites propositions, & sur la signature du Formulaire, seront observées & executées selon leur forme & teneur : Voulons en consequence, que personne ne puisse